

Le 18 janvier 2021

PROCÈS-VERBAL de la reprise de la séance ajournée du 11 janvier 2021 du conseil de la Municipalité de Grosse Ile, pour laquelle un avis est donné à tous les membres du conseil conformément aux articles 153 et 156 du Code municipal du Québec. Cette séance est tenue au bureau municipal situé au 1-006, chemin Jerry, Grosse Ile, Qc., le 18 janvier 2021 à 18 h 30 sous la présidence de la mairesse, Madame Rose Elmonde Clarke, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

Mairesse: Rose Elmonde Clarke

Conseillers: Marlene Boudreau
Felicia Clarke
Nancy Clark
Miles Clarke
Steve Clarke
Jessica Goodwin

Directrice générale: Janice Turnbull

SÉANCE DU CONSEIL À HUIS CLOS

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 a déclaré un état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix (10) jours;

ATTENDU QUE les décrets subséquents prolongent cet état d'urgence jusqu'au 22 janvier 2021;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, précise que lorsque la loi prévoit qu'une réunion soit publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

ATTENDU QUE tout conseil municipal peut tenir leurs séances «*en personne*» à condition que les directives de la santé publique soit respectées, particulièrement celles de la distanciation sociale et de l'hygiène cependant, le public ne peut être présent;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers

municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés;

EN CONSÉQUENCE

R2021-002

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE les membres du conseil acceptent que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en personne dans la salle de conférence communautaire où les deux (2) mètres de distanciation sociale peuvent être respectés.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2021-003

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

Que l'ordre du jour présenté soit adopté :

1. Ouverture de la séance
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Séance du conseil à huis clos
 - 1.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.4 Approbation des procès-verbaux
 - 1.5 Correspondance
 - 1.5.1 Affaires découlant de la correspondance
2. Actes administratifs du conseil
 - 2.1 Rapports administratifs
 - 2.1.1 Approbation des comptes à payer
 - 2.1.2 Communauté Maritime – Dossiers régionaux – Mise à jour
3. Actes législatifs du conseil
 - 3.1 Taux d'imposition et frais pour 2021
 - 3.2 Acceptation de la soumission – Achat d'un véhicule
 - 3.3 Contribution financière COVID-19 – Acquisition d'équipement
4. Affaires diverses
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire, aussi tenue le 14 décembre 2020 ainsi que celui de la séance ajournée du 11 janvier 2021.

R2021-004

Sur une proposition de Jessica Goodwin
Appuyée par Miles Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire, aussi tenue le 14 décembre 2020 ainsi que celui de la séance ajournée du 11 janvier 2021.

CORRESPONDANCE

N2021-005

Les membres du conseil ont obtenu une copie de la liste de correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire ; les membres du conseil en ont pris connaissance. La mairesse passe en revue les points inscrits à la liste et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

R2021-006

Sur une proposition de Felicia Clarke
Appuyée par Steve Clarke
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

D'approuver le paiement des comptes pour le mois se terminant le 31 décembre 2020 au montant de 85, 308.80 \$. Cette liste est déposée au registre des comptes à payer.

COMMUNAUTÉ MARITIME – DOSSIERS RÉGIONAUX – MISE À JOUR

N2021-007

La mairesse, Rose Elmonde Clarke, passe en revue les points inscrits à l'ordre du jour pour la prochaine séance du conseil de la Communauté maritime qui aura lieu le mardi 19 janvier 2021.

- L'administration est à la recherche d'options alternatives (autres compagnies disponibles) pour les tests de sol pour aider à réduire les coûts pour les citoyens.
- Une demande pour un certificat d'autorisation sera déposée auprès du MELCC concernant le traitement des déchets enfouis durant les périodes d'arrêts de l'ancien incinérateur.
- Une autorisation financière pour la Garderie les Elymes pour les places non-subventionnées – (CM-1910-1371FDT).
- Une demande a été déposée pour modifier le contrat de HONCO/LFG – appel d'offres no. 370 – Construction d'un centre de services publics (garage) – ajout d'un pont roulant et une partie de cette dépense est comptabilisée sous le réseau routier artériel par conséquent, la mairesse a voté contre cette demande.

- Elle a également informé les conseillers qu'elle n'a pas voté en faveur du règlement CM 2020-07 au montant de 375, 000\$ pour le réseau routier artériel.

ACTES LÉGISLATIFS DU CONSEIL

TAUX D'IMPOSITION ET FRAIS POUR 2021

R2021-008

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE le taux de la taxe foncière générale 2021 pour la Municipalité de Grosse Île soit établi conformément au règlement 2006-03 pour chacune des catégories suivantes :

Résidentiel	1.33\$/100\$
Immeuble 6 unités et +	1.33\$/100\$
Immeuble non-résidentiel	2.61\$/100\$
Immeuble industriel	2.89\$/100\$

QUE le nombre de versements par année demeure à six (6).

QUE des frais de vingt-cinq dollars (25.00\$) par chien soient également appliqués.

QUE tous les comptes de taxes en souffrance, conformément au règlement 2006-03, soient assujettis à un taux d'intérêt annuel de 10% plus une pénalité de retard de 0.5% du montant impayé pour chaque mois complet en souffrance jusqu'à un maximum de 5 % par année. Un taux d'intérêt annuel de 15% est appliqué à tous les comptes en souffrance autres que les comptes de taxes.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION ACHAT D'UN VÉHICULE

ATTENDU QUE suite à un appel d'offres sur invitation, émis le 30 novembre 2020, les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues pour l'acquisition d'une camionnette de travail 4 x 4 :

Chevrolet Buick GMC de l'Archipel	48, 598.07\$
Plymouth Chrysler des Îles	51, 508.80\$

ATTENDU QUE Chevrolet Buick GMC de l'Archipel a soumis l'offre la plus basse et celle-ci est conforme aux documents de l'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE

R2021-009

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Nancy Clark
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la soumission reçue de Chevrolet Buick GMC de l'Archipel au montant de 48, 598.07\$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une camionnette de travail 4 x 4 soit acceptée.

QUE la mairesse, Rose Elmonde Clarke, et la directrice générale, Janice Turnbull, soient autorisées à signer, au nom de la Municipalité de Grosse Île, tous les documents pertinents liés à cette transaction.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE COVID-19 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Grosse Île recevra une aide financière au montant de 24, 019\$ du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU QUE cette contribution a pour but d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances de la municipalité ;

ATTENDU QUE le télétravail, dans la mesure du possible, est fortement recommandé dans le cadre des mesures de santé publique et les directives établies par le gouvernement du Québec ;

EN CONSÉQUENCE

R2021-010

Sur une proposition de Miles Clarke
Appuyée par Jessica Goodwin
Il est résolu à l'unanimité des Conseillers présents

QUE la Municipalité de Grosse Île achète, à même la contribution financière susmentionnée, un nouveau routeur qui sera installé au bureau municipal ainsi que trois (3) ordinateurs portables de Électro Informatique Michaud au coût de 6, 019.43\$ (taxes incluses). Ces ordinateurs seront configurés avec tous les logiciels nécessaires afin de permettre aux employés d'effectuer le télétravail, le cas échéant.

PÉRIODE DE QUESTIONS

N2021-011

Aucun membre du public n'est autorisé à assister à la séance, laquelle se déroule à huis clos à la suite des recommandations et des mesures énoncées par le gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

R2021-012

Sur une proposition de Miles Clarke, la séance est levée à 19h40.

Rose Elmonde Clarke
Mairesse

Janice Turnbull
Directrice générale